

ANNEXE 2

PRODUITS ET SERVICES D'ÉQUIPE CANADA INC POUR LA PROMOTION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Les trois principaux ministères fondateurs d'Équipe Canada inc (ECI), qui affectent le plus de ressources à la promotion du commerce international, sont le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, Industrie Canada et Agriculture et Agroalimentaire Canada. Au cours de la dernière année 17 nouveaux membres se sont joints à ECI, ce qui porte le total actuel à 20 membres. Dans la préparation de ce plan consolidé d'activités relatives à la promotion du commerce international, ECI s'est inspirée des secteurs d'activités communs décrits dans les plans d'activités actuels des membres pour la période 1999 à 2002.

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI)

Accès aux marchés : En matière d'accès aux marchés, le Canada clarifiera ses priorités au moyen de consultations et d'analyses. Afin d'assurer un accès fiable aux nouveaux marchés internationaux, il aura recours :

- à la promotion des positions du Canada;
- aux négociations de l'OMC et de la ZLÉA, ainsi qu'à d'autres tribunes bilatérales, régionales ou multilatérales;
- à la mise en œuvre intégrale des accords commerciaux;
- à l'utilisation des mécanismes officiels de règlement des différends prévus dans les accords commerciaux.

Développement des marchés internationaux :

Le MAECI contribuera à accroître la valeur des exportations de biens et de services :

- en améliorant le Service des délégués commerciaux et d'autres services que le Ministère assure aux milieux d'affaires canadiens dans le cadre du programme Vers de nouveaux horizons, notamment en menant des sondages annuels auprès des clients;
- en élargissant la base d'exportation, au chapitre du nombre et des activités des entreprises canadiennes qui désirent faire des affaires à l'étranger, en mettant l'accent sur les PME, les femmes d'affaires, les jeunes entrepreneurs et les Autochtones;

- en diversifiant la gamme des produits d'exportation, particulièrement ceux des industries du savoir et des services;
- en accroissant la part du Canada dans les marchés clés, grâce à l'amélioration de l'accès aux marchés;
- en sensibilisant davantage la population canadienne aux avantages inhérents à la promotion du commerce international.

Investissement : Les démarches suivantes permettront d'accroître l'investissement étranger direct au Canada :

- attirer, accroître et conserver les courants d'investissements étrangers et de technologies;
- rendre les partenariats avec les provinces et les municipalités plus efficaces de façon à engendrer des cas de réussite en matière d'investissement, dans le cadre du nouveau PDME-I;
- faire connaître le Canada en tant que lieu d'investissement compétitif;
- encourager les alliances stratégiques entre les PME canadiennes et des partenaires étrangers.

Industrie Canada (IC)

Accès aux marchés : La meilleure façon pour le Canada de se garantir un accès aux marchés est de mettre en place un système qui favorise la certitude dans la planification commerciale à long terme. Il a déjà négocié un régime commercial plus libéral dans divers accords. Pour tirer parti de ces réalisations, il doit renforcer le cadre de réglementation du commerce international :

- en réduisant les obstacles au commerce au Canada et en faisant en sorte que le marché intérieur fonctionne bien afin de réaliser les économies d'échelle nécessaires à se mesurer à la concurrence internationale;
- en améliorant l'accès aux marchés clés au moyen de mesures visant la libéralisation tarifaire, et en éliminant les obstacles et règlements techniques, les subventions, les restrictions s'appliquant aux marchés publics et les mesures environnementales qui faussent les décisions en matière de commerce et d'investissement.